

Conservation du CC en seconde session : non

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025 / 2026

Note minimale permettant la compensation au sein d'une UE : 0

Modalités de contrôle des connaissances du
MASTER 2 Mention Mondes anciens Parcours LLCA

Responsable: Maëlys Blandenet

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant	Nature, durée et nombre épreuve(s) de première session (écrit, oral, rapport, projet...)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature et nombre épreuve(s) de seconde session (écrit, oral...)	Période 2 (semaine calendaire)	Remarque
--	----------------	-------------------	---	--	--------------------------------	---	--------------------------------	----------

1er semestre

UE 3A	Disciplinaire	20	CC	CP	ET	CC	CP	ET				
	cours au choix parmi:											
	GRE-4202 (Pratique de la langue grecque 2025-2026)	4			100 %			1 écrit (2h)	avant semaine 18	1 écrit (2h)	avant semaine 27	
	GRE-4203 (version grecque pré-agrégation 2026-2026)	4	100,00 %			4 écrits (DM) + 1 écrit (DS, 4h)			avant semaine 18	1 écrit (4h)	avant semaine 27	
	LAT-4104 (Pratique de la langue latine 2025-2026)	4	50 %		50,00 %	1 écrit (2h)		1 écrit (2h)	avant semaine 18 avant semaine 52	1 oral (20 min)	avant semaine 27	
	LAT-4105 (version latine pré-agrégation 2025-2026)	4	100% (écrit)			2 DM et 2 DS			avant semaine 52	1 écrit	avant semaine 3	
	1 cours libre dans la mention Mondes anciens, parcours LLCA (selon MCC de la formation dans laquelle est inscrit le cours ou selon MCC de l'établissement partenaire)	4										
	1 cours libre dans la mention Mondes anciens, parcours LLCA (selon MCC de la formation dans laquelle est inscrit le cours ou selon MCC de l'établissement partenaire)	4										
	1 cours libre dans la mention Mondes anciens ou dans la mention Humanités numériques (selon MCC de la formation dans laquelle est inscrit le cours ou selon MCC de l'établissement partenaire)	4										
	Un cours au choix parmi:	4										
	Cours libre dans la mention Mondes anciens ou de la mention Humanités numériques (selon MCC de la formation dans laquelle est inscrit le cours ou selon MCC de l'établissement partenaire)	4										
	ANT-4301: Compte-rendu de colloque	4						Rapport				
UE 3B	Libre	4	CC	CP	ET	CC	CP	ET				
	1 cours libre (selon MCC de la formation dans laquelle est inscrit le cours ou selon MCC de l'établissement partenaire)	4										
	ou											
	ZZTD9001: Stage ou expérience professionnelle (au cas où elle n'aurait pas été validée en M1)	4			100 %			Rapport	24		36	
UE 3C	Outils	6	CC	CP	ET	CC	CP	ET				
	1 cours à choisir parmi l'offre de cours en numérique (selon MCC du CID)	3										
	langues)	3										

2ème semestre

UE 4A	Mémoire	30	CC	CP	ET	CC	CP	ET				
	ZZTD9000: Mémoire de recherche	30						écrit et oral	24		36	

Liste des cours libres de la mention Mondes anciens, parcours LLCA, relevant de l'ENS de Lyon:

LAT-4207: Séminaire latin, « De l'aube de l'humanisme aux humanités numériques : les Anciens, Pétrarque et nous »	selon UE	100 %				1 oral (20 min) ou 1 dossier écrit			avant semaine 18	écrit ou oral	avant semaine 27	
GRE-4201 : Séminaire grec, « L'obscurité de la nature : les philosophes de l'antiquité et l'étude de la nature, des présocratiques au médioplatonisme »	selon UE	100 %				1 oral (20 min) ou 1 dossier écrit			avant semaine 18	oral ou écrit	avant semaine 27	
LAT-9109 : Langue latine médiévale	selon UE				100 %			1 écrit (2h)	avant semaine 52	1 oral ou 1 écrit	avant semaine 27	

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.